

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9856**

Intitulé

Sténotypiste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre lyonnais de sténotypie (CLS)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

324t Saisie, mise en forme et communication des données

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le ou la Sténotypiste capte la parole naturelle et la transcrit en texte écrit.

Grâce à une méthode d'écriture phonétique et l'utilisation d'un matériel spécifique (sténotypie informatisée ou non, reconnaissance vocale, ou tout autre système), le ou la sténotypiste note l'intégralité des propos tenus au cours de réunions auxquelles il ou elle assiste, mais aussi le nom des intervenants, l'ambiance (rires, applaudissements, protestations, mouvements divers) et les éléments de procédure (votes, remplacements de Présidence, arrivée ou départ des participants)

A partir de la prise de notes intégrale, il ou elle produit (en direct ou en différé) un compte rendu fidèle, intégral (verbatim) ou synthétique selon la demande.

A l'exception des opérations réalisées à distance (par télétransmission) le ou la Sténotypiste doit le plus souvent se déplacer sur le lieu où il doit réaliser sa prestation, avec ses outils (matériels, accessoires & logiciel) nécessaires à la réalisation de sa prestation.

L'activité peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaine, les jours fériés.

La certification atteste que son titulaire est capable de :

Préparation de la prestation ou de la mission :

Recueillir les informations et identifier avec précision la commande de mission

Mettre en place son poste de travail avec précision et tester son matériel

Préparer le logiciel de transcription en enrichissant si besoin le dictionnaire-utilisateur

Identifier avec précision les intervenants : leur qualité, leur place

Saisie (captation) de la Parole :

Capter la parole à la vitesse minimum de 200 mots à la minute

Maîtriser l'utilisation du clavier et du logiciel de transcription

Ajuster avec cohérence et précision la captation et le codage

Identifier rapidement les propos impropres et rectifier sa saisie ou transcription

Restituer les dialogues en désignant les interlocuteurs (débat)

Régler en temps réel sa transcription en incluant les différents éléments physiques (comportements des intervenants, mouvements...)

Transcription Rédaction :

Utiliser la transcription de la sténotypie assistée par ordinateur

Produire, en direct ou en différé, un texte fidèle d'une captation de la parole d'une conférence ou d'un débat

Présenter et produire un document conforme aux standards de présentation et de structuration de l'écrit : pagination, police, mise en page, dialogues,

structuration du document)

Produire un texte conforme à la charte graphique du bénéficiaire de la transcription

Présenter une synthèse pertinente et fidèle

Gestion du Cabinet

Définir un projet professionnel cohérent

Circonscrire sa cible commerciale et déterminer les moyens les plus efficaces pour la toucher

Comparer les formes juridiques les plus courantes pour déterminer celle qui sera la mieux adaptée à son projet professionnel

Exposer les démarches administratives relatives à la création de son activité

Se positionner sur un marché : politique commerciale, politique de prix

D'analyser ses pratiques et détecter les sources d'amélioration possibles : démarche qualité

D'adopter et d'appliquer des règles déontologiques relatives à l'activité de sténotypiste, et plus généralement à une activité de service

Le niveau de connaissances en culture générale et professionnelle est conforme aux exigences de l'exercice du métier.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

En France :

Comités d'entreprise, CHS/CT, conseils d'administration, assemblées générales d'actionnaires, comités paritaires,

Collectivités territoriales : conseils municipaux, communautés de communes, communautés urbaines, conseils généraux, conseils régionaux

Instances nationales : Parlement, Conseil économique et social

Événementiel : colloques, congrès, séminaires, symposiums, assemblées culturelles, réunions et assemblées politiques

Judiciaire/Juridique : audiences de justice, arbitrages, constats,

Audio-visuel : sous-titrage incrusté

Cours d'universités pour un public de malentendants

Plateformes internet effectuant un sous-titrage pour les personnes sourdes ou malentendantes (transcription simultanée).

A l'international : (quelques exemples)

Tribunaux des nations unies (pour l'ex-Yougoslavie et le Ruanda)

Cours pénale internationale (La Haye)

Assemblée de l'ONU à New-York

Food and Agricultural Organisation (FAO) à Rome

Bureau International du Travail (BIT) à Genève

Tribunal de la Mer

- Et tout arbitrage privé international.

- Sténotypiste :

de conférence

parlementaire

judiciaire

de presse

en audiovisuel

En transcription simultanée (pour personnes malentendantes ou sourdes)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1606 : Saisie de données

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Quatre blocs d'activités composent la certification :

A1 - Préparation de la prestation ou de la mission : recueil d'information pratiques sur la réunion, organisation et planification de la prestation, recueil de données lexicales (jargon, termes techniques, sigles, noms propres)

A2 - Saisie (captation) de la parole : capter la parole à la vitesse naturelle des locuteurs

A3 - Transcription / Rédaction : produire un texte, une transcription in extenso (en différé ou en temps réel) ou synthétique de la saisie ou captation

A4 - Gestion du cabinet de sténotypie : démarches liées à la création du cabinet, prospection commerciale, gestion (administrative, commerciale, sociale et comptable)

1° Après formation, deux épreuves pratiques sont organisées :

1. Épreuve de conférence : Un conférencier présente oralement un thème, une idée, des concepts...

2. Épreuve de débat : Réunion - débat de 4 à 5 personnes qui dialoguent

Et une épreuve écrite: études de cas et QCM

Culture professionnelle

Culture générale

2° En VAE

La recevabilité est basée sur trois années d'expérience professionnelle.

Le candidat élabore un dossier et réunit des éléments de preuve décrivant ses activités de Sténotypiste . Il est convoqué pour un entretien avec le jury sur la base de son dossier.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Président : Une personnalité représentant la société civile et utilisateur des services de Sténotypistes Membres : Directeur du CLS Un Professeur de sténotypie Un Sténotypiste libéral Un Sténotypiste salarié
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Président : Une personnalité représentant la société civile et utilisateur des services de Sténotypistes Membres : Directeur du CLS Un Professeur de sténotypie Un Sténotypiste libéral Un Sténotypiste salarié
En contrat de professionnalisation	X	Président : Une personnalité représentant la société civile et utilisateur des services de Sténotypistes Membres : Directeur du CLS Un Professeur de sténotypie Un Sténotypiste libéral Un Sténotypiste salarié
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	Président : Une personnalité représentant la société civile et utilisateur des services de Sténotypistes Membres : Directeur du CLS Un Professeur de sténotypie Un Sténotypiste libéral Un Sténotypiste salarié

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Sténotypiste, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Sténotypiste" avec effet au 22 juillet 2013, jusqu'au 03 juillet 2019.

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, avec effet au 24 janvier 2008, jusqu'au 24 janvier 2010.

Pour plus d'informations

Statistiques :

5 certifiés par an environ

Autres sources d'information :

Centre Lyonnais de Sténotypie - CLS
6, avenue Sidoine Apollinaire
69009 Lyon
Tél : 04 72 53 08 07
Fax : 04 78 83 17 71
Mail : clslyon@free.fr
[CLS](#)

Lieu(x) de certification :

Centre Lyonnais de sténotypie (CLS) : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]
Centre Lyonnais de Sténotypie - CLS

6, avenue Sidoine Apollinaire

69009 LYON

04 72 53 08 07

clslyon@free.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CLS LYON

Historique de la certification :

Certification précédente : STENOTYPISTE